

Ganshoren, le 14 décembre 2017

Concerne: Repas chauds, potages de janvier 2018

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Pour le mois **de janvier 2018**, vous devez **approvisionner la carte** de votre enfant **au plus tard le mardi 9 janvier 2018**.

A la fin du mois, une régularisation sera faite en fonction des éventuelles absences ou sorties des élèves.

	Sans mercredi	Avec mercredi
Maternelles : 2,80 €	39,20 €	50,40 €
Primaires : 3,10 €	43,40 €	55,80 €
Potages maternelles : 0,50 €	7 €	9 €
Potages primaires : 0,50 €	7 €	9 €

En cas de **non-paiement pour le 9 janvier 2018, aucun repas ni potage ne sera servi** à votre enfant **pour tout le mois, à partir du 10 janvier 2018**. Il faudra donc lui fournir **des tartines tout le mois**.

Pour les sandwichs en primaire : 1,70 € par jour, à commander avant 8h10 à la cuisine.

Si vous souhaitez **modifier votre choix (inscrire ou désinscrire votre enfant aux repas / potages), il vous suffit de l'indiquer dans le journal de classe ou dans le cahier de communication**. La modification sera appliquée dès le premier jour ouvrable du mois prochain.

Désolés de devoir appliquer de telles mesures, nous y sommes malheureusement contraints devant la quantité d'impayés.

En vous remerciant d'avance de votre compréhension, recevez, Madame, Monsieur, Chers Parents, mes salutations distinguées.

Directeur
Lambert Christophe